

# Compte rendu du conseil municipal du jeudi 29 janvier 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de COLIGNY s'est réuni, en séance publique, le jeudi vingt-neuf janvier deux mil vingt-six à vingt heures à la mairie de Coligny sous la présidence de Monsieur Bruno RAFFIN, Maire.

Date de convocation : 22 janvier 2026.

Etaient présents : Mmes Agnès Poncet, Marie-Pierre Lahaye, Fabienne Subtil, Laurence Poncin, Fabienne Subtil et Ms Bruno Raffin, Bernard Piroux, Jérôme Moulon, Eric Bernadac et Guy Cuminet.

Secrétaire de Séance : M Eric Bernadac

Etaient excusés : M. Bernard Emeraud qui a donné pouvoir à M Guy Cuminet, M. Christophe Lefevre et M Franck Jantet.

## Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2025

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2025 est validé à l'unanimité.

### - Bois : affouages

Le Maire informe le Conseil que la commission « bois » a proposé aux affouagistes pour la saison 2025, la vente de bois d'un montant de 3 359 €.

Le Conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré accepte la vente des bois aux affouagistes pour la saison 2025 pour un montant de 3 359 € et demande au Maire d'émettre les titres de recettes correspondants avec un règlement avant le 15 mars 2026.

### - Programme voirie

M Bernard Piroux propose le programme voirie 2026 :

• VC 3 – chemin de la Grillotière (60m)	7 100.85 €
• VC 1 – Route de Vergongeat (235m)	14 786.85 €
• Impasse de Lorette (1 000 m <sup>2</sup> )	17 083.51 €
• VC 35 – chemin d'Estomet	5 782.99 €
• PATA (3 tonnes)	4 740.63 €
• VC 5 – route de la Ville Sous Charmoux	11 932.63 €
• Installation de chantier	644.90 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>62 072.36 €</b>
• Signalisation (renforcement vers école, places de parking – rue du commerce, places parking place des tilleuls, logo stationnement interdit, 2 STOP chez Pierre Perret, logo 50 sur RD 1083, places de parking bibliothèque, passages piétons)	4 000.00 €
• Balayage aspiratrice	3 000.00 €
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>69 072.36 €</b>
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>82 886.84 €</b>

Le programme voirie est voté à l'unanimité.

### - Centre de loisirs : budget prévisionnel 2026

Alfa 3A a fait parvenir son budget prévisionnel 2026 dans lequel apparait la participation de la commune. Cette dernière est chiffrée à 39 941 € contre 49 977 € en 2025. Cette différence s'explique par le fait que la structure a obtenu une aide supplémentaire de la CAF d'un montant de 10 899 €, grâce au bonus CTG (0.30 € de l'heure).

M Cuminet explique que des tarifs sont appliqués pour les habitants de Coligny et les extérieurs, les extérieurs paient 0.02 € de plus par heure de garde. Il rappelle qu'en plus de la participation annuelle versée par la commune, la commune prend en charge les frais inhérents (eau, électricité, ménage, prêt, entretien...) pour un montant de 18 656.35 €.

La commission scolaire a eu contact avec les communes voisines utilisatrices de la structure afin de mener une politique de l'enfance commune et les sensibiliser sur la nécessité de participer aux frais de fonctionnement de telles structures. Le processus commençant seulement, M Cuminet propose que les différences de tarifs entre Coligny et les autres soient légèrement augmentées : + 10 %. Ce qui représenterait une hausse de 0.16 € de l'heure à 0.23 € de l'heure selon le coefficient familial. Si les communes de résidence décident de participer aux frais de fonctionnement de la structure, cette différence de tarifs pourrait devenir caduque.

Le conseil municipal ouï cet exposé et vote à l'unanimité la hausse de tarifs de 10 % pour les extérieurs de la commune.

### **Tarifs restaurant scolaire 2026/2027**

Les tarifs du restaurant scolaire 2025/2026 sont les suivants :

Occasionnels et personnel - apprentis	5.07€
Enseignants et intervenants extérieurs	6.14 €
Halte - garderie	2.85 €
Forfait mensuel	60.00 €

Il est expliqué que les tarifs de cette année sont moins élevés que ceux appliqués par le Département.

Après concertation et discussion, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs pour 2026/2027 :

Occasionnels et personnel - apprentis	5.07€
Enseignants et intervenants extérieurs	6.14 €
Halte - garderie	2.85 €
Forfait mensuel	60.00 €

### **Mariage 14 février 2026**

VU les articles L.2122-17, L.2122-18 et L.2122-32 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le procès-verbal des élections municipales du 25 mai 2020 ;

VU les procès-verbaux de l'élection du Maire et des adjoints du 20 mai 2020

Considérant que le Maire est absent et qu'aucun adjoint ne pourra assurer, suite à une absence ou à un empêchement, la célébration du mariage le 14 février 2026 à 11h00

Considérant que les conseillers municipaux, premiers inscrits dans l'ordre du tableau, sont eux-mêmes empêchés.

ARRETE

Article 1er : Monsieur Guy Cuminet, conseiller municipal, est délégué pour remplir le 14 février 2026 à 11h, les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer le mariage de M Thibault Cuminet et Mlle Maud Salzman.

Article 2 : Madame le Directeur général des services de la ville de Coligny est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché et dont ampliation sera remise à l'intéressé.

### **-Questions diverses**

#### **\* Dates des prochains conseils municipaux**

- Jeudi 19 février 2026 en groupe de travail
- Jeudi 5 mars 2026

**\* Plannings de tenue du bureau de vote élections municipales**

**Dimanche 15 mars 2026**

NOMS et Prénoms	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	Dépouillement
RAFFIN B.	X							X	X	X	X
PONCET A.		X	X	X							X
PIROUX B.					X	X	X				X
LAHAYE M.P	X	X	X					X	X	X	X
SUBTIL F.											
MOULON J.					X	X					
PONCIN L.				X	X	X					
BERNADAC E.	X	X									X
LEFEVRE C.											
JANTET F.											
CUMINET G.								X	X	X	X
EMERAUD B.											

**Dimanche 22 mars 2026**

NOMS et Prénoms	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	Dépouillement
RAFFIN B.	X									X	X
PONCET A.	X	X									X
PIROUX B.					X	X	X				X
LAHAYE M.P			X	X				X	X	X	X
SUBTIL F.											
MOULON J.					X	X					
PONCIN L.											
BERNADAC E.	X	X									X
LEFEVRE C.											
JANTET F.											
CUMINET G.			X	X							
EMERAUD B.											

**\* Chantier jeunes**

Lors de la réunion de ce lundi avec M Schmitt de Grand Bourg Agglomération, il a été exposé les informations suivantes sur le projet de chantier jeunes qui se déroulera sur la commune.

- Chantier retenu : réfection de la cabane de l'Etang de Fougemagne
- Jeunes de 16 à 17 ans
- 8 à 12 jeunes
- Temps de travail : 8h à 15h
- Période retenue : 29 juin au 3 juillet
- Encadrement : 1 personne de GBA + M Gérard Paccard
- But : découvrir des métiers
- Repas : pris en charge par GBA, confectionnés par le restaurant scolaire

- Indemnisation des jeunes : aide de 200 € pour passer le permis, le BAFA...
- Faire publicité de cette action auprès des jeunes de 16 et 17 ans
- Matériel nécessaire : outils communaux + barnum à demander à GBA
- Prochaine réunion : fin avril avec les jeunes

La séance est levée à vingt et une heure et trente minutes.